



12 juillet 2018

Objectif atteint

Les femmes représentent un tiers des membres des commissions administratives

Un cap a été franchi dans la représentation féminine au sein des commissions administratives : pour la période législative 2018-2021, un tiers des membres des commissions sont des femmes, ce qui était l'objectif fixé par le Conseil d'Etat. Volonté politique alliée à une stratégie proactive ont porté leurs fruits.

Les chiffres

Pour la période législative 2018-2021, les femmes représentent 33.3% des membres des commissions administratives. Cela constitue une augmentation de 6 points depuis la période précédente. L'objectif fixé par le Conseil d'Etat est donc atteint.

Reflétant la société actuelle, c'est dans les commissions relevant du domaine social (45.8%), de la santé (38.4%) ou de l'éducation (35%) que les femmes sont plus nombreuses. A l'inverse, dans celles liées à l'agriculture (14%), à la sécurité publique (16%) ainsi qu'à l'environnement et aux travaux publics (22%), elles continuent à être peu représentées. Entre les deux, une progression est amorcée dans les commissions liées à la culture, à l'art et au sport (31.9%), ainsi que dans celles traitant du travail et de l'emploi (29.4%), des finances (29%) et de la chasse et de la pêche (34.7%). Au final, dans tous les domaines les femmes sont mieux représentées que lors de la période précédente. Depuis 1993, la progression est continue, avec une accélération à partir de 2011.

Une stratégie efficace

La stratégie mise en place par le Conseil d'Etat en 2011 et reconduite en 2014 et 2017 a porté ses fruits. Les services sont encouragés à chercher activement des femmes. Pour chaque poste à renouveler, le préavis de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) est requis. Il se base sur le pourcentage de femmes, les démarches effectuées pour en trouver et les explications avancées en cas de participation féminine insuffisante. Parallèlement, l'OCEF est à disposition des services pour proposer des femmes, ce qu'il peut faire dans la grande majorité des domaines concernés.

Les femmes intéressées à siéger dans une commission peuvent s'inscrire sur la liste à disposition sur www.egalite-famille.ch/commissionsinscription.

Annexe : brochure *Combien de femmes dans les commissions administratives ?*

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF, 027 606 21 20

